



Septembre 2010

# Projet de Développement de la Formation des comités VIVEA RHÔNE-ALPES

## Le contexte et les enjeux territoriaux

Se situer dans son contexte, que ce soit au niveau mondial ou local, est aujourd'hui incontournable pour mieux cerner les impacts des évolutions sur son exploitation.

### Au niveau européen et mondial

- Triple défi : climatique, énergétique et alimentaire
- Nouvelles réglementations environnementales
- Mondialisation des échanges
- Crises sanitaires
- PAC 2013

### Au niveau français

#### Attentes sociétales

- Valorisation et protection de l'environnement
- Demande croissante en produits biologiques

#### Economie

- Volatilité des cours
- Incertitudes sur l'évolution des marchés - faible visibilité

#### Développement de la valeur ajoutée

- Marchés de proximité
- Augmentation de la demande des consommateurs en produits locaux, de qualité et sains
- Restauration collective : demandes de produits locaux, en volumes importants

### Au niveau de l'exploitation

#### Ressources humaines

- Diminution de la main d'œuvre familiale
- Aspiration à un rythme de travail plus proche de celui de l'ensemble de la société
- Manque de communication sur le métier
- Difficultés pour fidéliser la main d'œuvre salariée

Les filières de l'agriculture rhônalpine font face à des crises et sont en recherche de solutions pour s'adapter. L'agriculture biologique, déjà fortement présente dans la région, continue son développement. L'importance des zones périurbaines et touristiques entraîne un essor des circuits courts et de proximité. Les changements apportés au niveau des systèmes de production engendrent une préoccupation constante au niveau de l'organisation du travail.

La formation fait partie des moyens à la disposition des agriculteurs pour mieux maîtriser leur avenir : elle contribue à la maîtrise des compétences nécessaires pour se projeter, imaginer des scénarios, prendre des décisions et conduire ensuite les changements nécessaires. Dans le cadre du Plan Stratégique Triennal 2010-2012, les membres des comités VIVEA de Rhône-Alpes ont défini des priorités pour sécuriser l'exploitation agricole dans une perspective de durabilité.

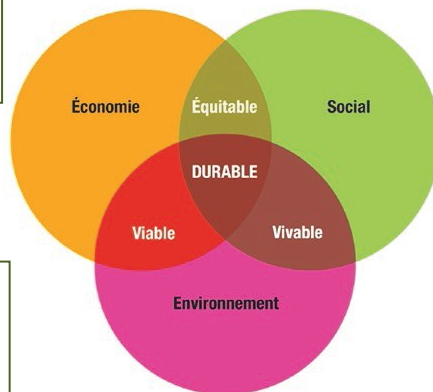
## Les domaines de compétences prioritaires

Les élus VIVEA de la région ont retenu **six champs de compétences prioritaires** pour l'accompagnement, par la formation, des agriculteurs de la région afin de les aider à conduire leurs projets et les changements nécessaires dans une perspective de développement durable des exploitations.

**Explorer de nouveaux modes d'organisation pour l'exploitation**

**Mieux valoriser ses produits et ses services**

**Développer une approche globale de la gestion du vivant**



**Développer la gestion des ressources humaines et améliorer l'organisation du travail**

**Faire connaître et reconnaître le métier, les pratiques, les produits et les territoires**

**Raisonner l'énergie et l'eau de l'exploitation**

### Priorité du PST : volet environnemental du développement durable (DD)

Une priorité stratégique régionale retenue vise à « **Développer une approche globale de la gestion du vivant** ».

La mission des agriculteurs est aujourd'hui double : produire et préserver le milieu. Les agriculteurs sont interpellés sur plusieurs enjeux liés à la préservation de l'environnement : réduire l'émission de gaz à effet de serre, réduire la consommation d'énergie fossile, garantir la qualité de l'eau et en limiter l'usage, prévenir l'érosion des sols et maintenir leur fertilité, préserver la biodiversité ...

Ces enjeux poussent à faire évoluer certaines pratiques agronomiques. Cette gestion agronomique globale, centrée sur le vivant, appelle une approche plus complète du lien entre la plante et son milieu et nécessite donc le développement de la capacité des agriculteurs à gérer des écosystèmes et une solide connaissance des fondamentaux de l'agronomie. Les agriculteurs vont devoir aussi appliquer les nouvelles réglementations environnementales et répondre aux attentes de la société en la matière. C'est une opportunité pour redonner du sens au métier d'agriculteur en valorisant la dimension de gestionnaire du vivant.

Une seconde priorité stratégique régionale vise à mieux « **Raisonner l'énergie et l'eau de l'exploitation** ».

L'eau et l'énergie sont aujourd'hui des questions importantes dans toutes les exploitations, que ce soit sur le plan économique pour réduire ces postes de charge ou sur le plan environnemental. Le Plan de Performance Energétique permet aux agriculteurs qui le souhaitent de réaliser un diagnostic, voire de réaliser des investissements, pour réduire leur consommation. Principaux utilisateurs de l'espace en milieu rural, les agriculteurs peuvent aussi devenir des producteurs d'énergie et les initiatives sont nombreuses.

La gestion de l'eau, que ce soit sur le plan qualitatif ou sur le plan quantitatif, interpelle tous les agriculteurs et implique des négociations avec les autres usagers sur un territoire.

### Compétences prioritaires visées

- Mettre en œuvre des systèmes, itinéraires techniques et pratiques précises plus respectueux de l'environnement, compatibles avec les équilibres économiques et de charges de travail de l'entreprise

### Les projets conduits par les comités

- Le comité régional accompagne la mise en œuvre du Certiphyto
- Le comité de Savoie favorise la réflexion sur l'intégration de nouvelles pratiques agronomiques en lien avec l'agriculture biologique
- Le comité régional a lancé une AFIR en lien avec le pôle énergie qui regroupe Coop de France et les chambres d'agriculture

### Compétences prioritaires visées

- Gérer quantitativement la ressource en eau en adaptant les productions et les itinéraires techniques
- Améliorer le bilan énergétique de l'entreprise

### Priorité du PST : volet économique du DD

La priorité stratégique régionale retenue vise à « **Mieux valoriser ses produits et ses services** » .

La valorisation des productions agricoles se trouve confrontée à deux phénomènes : une difficulté à obtenir des prix corrects face à la grande distribution et des opportunités nouvelles avec la demande croissante de produits locaux. L'Europe se désengage du soutien des marchés et l'agriculteur se retrouve dans un contexte mondialisé avec une dérégulation déjà effective ou annoncée, et une forte volatilité des prix. En réponse à la demande des consommateurs en produits territorialisés, sains et de qualité au regard de l'environnement, des agriculteurs se sont engagés dans la transformation et la vente en circuits courts de leurs produits.

### Priorité du PST : volet social de DD

Une priorité stratégique régionale retenue vise à « **Développer la gestion des RH et améliorer l'organisation du travail** ».

Pour anticiper les évolutions, la réflexion sur le travail est devenue aussi importante que la réflexion technique, économique et commerciale. Les questions à traiter relèvent de l'organisation du travail individuelle et collective, des relations dans le travail sur l'exploitation et avec les acteurs du territoire et de la gestion de l'emploi salarié.

Une seconde priorité régionale vise à « **Faire reconnaître le métier, les pratiques, les produits et le territoire** ».

Les agriculteurs vivent et travaillent sur des territoires qu'ils partagent avec d'autres habitants du milieu rural et cela d'autant plus que les zones périurbaines s'étendent en Rhône-Alpes. Le dialogue avec les autres habitants du territoire est une étape préalable et indispensable à la reconnaissance réciproque.

### Priorité du PST : stratégie et pilotage d'entreprise

La priorité régionale retenue vise à « **Explorer de nouveaux modes d'organisation** ».

Dans un contexte en perpétuel changement avec des conditions fluctuantes du marché, l'agriculteur doit impérativement analyser la situation de son exploitation en anticipant et en articulant les dimensions techniques, économiques et humaines. Aujourd'hui il n'existe plus de bonne recette et chaque exploitation agricole doit construire ses propres solutions dans une vision stratégique et globale de manière à renforcer sa durabilité. Or le chef d'entreprise est souvent seul sur l'exploitation, les conjointes travaillant à l'extérieur : il est de plus en plus difficile de partager le projet de l'entreprise agricole au niveau de la famille ce qui, en période difficile sur le plan financier peut fragiliser l'exploitation.

La recherche de solutions avec une dimension collective peut apporter des gains sur le plan économique mais aussi sur le plan humain et social. Relancer la réflexion sur de nouveaux modes d'organisation à plusieurs, c'est aussi l'occasion de réaffirmer l'importance de la dimension collective en agriculture.

### Compétences prioritaires visées

- Choisir le circuit de commercialisation le plus adapté pour dégager de la valeur ajoutée
- Saisir les opportunités de développement de nouvelles activités et s'insérer dans les projets territoriaux
- Orienter et gérer la production en y intégrant les stratégies de qualité
- Se positionner comme acteur dans une filière

### Les projets conduits par les comités

- Accompagnement d'une démarche régionale d'ingénierie de formation sur le thème des circuits courts et de proximité

### Compétences prioritaires visées

- Optimiser l'organisation du travail et gérer les relations humaines dans le cadre de diverses formes collectives
- Savoir prendre les mesures nécessaires à la prévention des risques
- Développer le dialogue avec les usagers d'un même territoire

### Les projets conduits par les comités

- En Drôme, pilotage de la conception de formations sur l'organisation du travail
- Dans la Loire, incitations pour développer les formations favorisant les liens agriculteurs et autres acteurs du territoire

### Compétences prioritaires visées

- Raisonner la stratégie de l'entreprise en fonction du contexte et de ses propres choix
- Analyser les potentialités et les conséquences de l'organisation collective au niveau de l'exploitation

### Les projets conduits par les comités

- Pilotage d'une démarche régionale d'ingénierie de formation pour accompagner les agriculteurs dans la construction de nouvelles perspectives et projets professionnels
- Dans l'Ain, réflexion sur l'accompagnement formation de la gestion stratégique des exploitations



## Les publics prioritaires

### Priorité stratégique régionale : « **Accompagnement des jeunes en démarche d'installation** »

Les jeunes en phase d'installation, pour mettre en œuvre leur projet, doivent souvent maîtriser des compétences complémentaires à celles acquises par leur cursus initial et professionnel. Ces compétences sont notamment identifiées dans le cadre du PPP et des formations leur sont proposées.

### Priorité stratégique régionale : « **Éleveurs** »

Les éleveurs sont confrontés à une nécessaire amélioration de leurs résultats technico-économiques pour maintenir leurs entreprises : la réduction des coûts, l'amélioration de la qualité et des marges, la réflexion sur les systèmes de production et sur l'alimentation (autonomie alimentaire) sont autant de préoccupations qui ont pris une nouvelle ampleur.

### Les projets conduits par les comités

Un projet est prévu dans le cadre du FSE pour **accompagner la formation des jeunes en cours d'installation notamment dans le cadre du PPP**. Ce projet sera conduit dans le cadre du partenariat avec les organismes de formation concernés et visera à favoriser l'innovation en formation et la communication.

### Les projets conduits par les comités

Le comité régional VIVEA va mener des actions pour accompagner les éleveurs de la région par la formation, notamment les éleveurs laitiers afin de les aider à surmonter la crise.

## Les partenariats

Pour mener leurs actions en vue de développer la formation des agriculteurs et des agricultrices de la région, VIVEA s'implique et gère des partenariats soit ponctuellement autour d'un projet particulier, soit dans la durée sur des enjeux prioritaires.

### Partenariats techniques :

#### Accords-cadres nationaux

Coop de France (Certiphyto, énergie ...)  
MSA (communication, public fragilisé)

#### Des partenariats en cours ou à construire

Coop de France  
Presse agricole  
Filières élevage  
...

### Partenariats financiers :

**DRAAF : FEADER**

**DIRECCTE : ADEC et FSE**

**Région Rhône Alpes**



Rhône-Alpes Région

### Partenariat avec la recherche

**ISARA** : Agriculture durable ; circuits courts et de proximité, ...

**PSDR** : projet LIPROCO, Liens producteurs-consommateurs

### Délégation VIVEA Sud-Est

Agrapole  
23 rue Baldassini  
69364 LYON Cedex 07  
Tél : 04 37 65 14 05  
Fax: 04 37 65 14 06  
Adresse mail : [contactsudest@vivea.fr](mailto:contactsudest@vivea.fr)  
[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)



#### Déléguée

Caroline DEBROUX

Hélène AIMOZ (dépts 07, 26, 38)  
Tél. 06 08 53 91 07 - Mail. [h.aimoz@vivea.fr](mailto:h.aimoz@vivea.fr)

#### Conseiller (ère) s

Nicolas MARKO (dépts 01, 73, 74)  
Tél. 06 76 97 57 85 - Mail. [n.marko@vivea.fr](mailto:n.marko@vivea.fr)

Guitty PICHARD (dépts 42, 69)  
Tél. 06 72 01 48 31—Mail. [g.pichard@vivea.fr](mailto:g.pichard@vivea.fr)

#### Assistantes

Catherine BANHEGYI  
Christèle PECQUET